PASI BTP® (Passeport sécurité intérim)

Date de dernière mise à jour : 21/06/2025

Description de la formation
La formation PASI BTP est conçue pour sensibiliser les intérimaires aux risques majeurs sur les chantiers et leur enseigner les bonnes pratiques de sécurité, avec une certification officielle en fin de parcours délivrée par notre partenaire habilité PASI BTP.

Durée de la formation : 2 jours

Objectifs pédagogiques

• Appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP
• Identifier et prévenir les risques majeurs (chutes, circulation d'engins, risques électriques, etc.)
• Appliquer les bonnes pratiques de prévention et d'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Public cible

Salariés intérimaires intervenant sur des chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) et en cours d'intégration dans une agence d'intérim spécialisée.

Pré-requis

Compréhension orale et écrite du français suffisante pour suivre la formation.

Profil du formateur

Nos formateurs sont des experts en sécurité sur les chantiers du BTP, avec une solide expérience terrain et une connaissance approfondie des normes et réglementations en vigueur.

Programme

1. Introduction à la sécurité sur chantier
 - Présentation du PASI BTP® et de ses objectifs
 - Importance de la sécurité pour les intérimaires

2. Les mécanismes de l'accident
 - Du danger au risque, à l'incident et à l'accident (pyramide de Bird)
 - Statistiques d'accidents dans le BTP

3. Les 10 risques majeurs du BTP
 - Chutes de hauteur
 - Circulation d'engins et véhicules de chantier
 - Risques électriques
 - Enfouissement et ensevelissement
 - Utilisation d'outillages électroportatifs
 - Travaux à proximité de voies de circulation
 - Stabilisation en phase provisoire (banches)
 - Coffrage, étaiement, échafaudages
 - Couverture
 - Autres risques spécifiques

4. Prévention et bonnes pratiques
 - Utilisation et contrôle des Équipements de Protection Individuelle (EPI)
 - Comportements sécuritaires sur chantier
 - Rôle et devoirs de chacun en matière de sécurité

5. Réactions en cas d'urgence
 - Procédures à suivre en cas d'incident ou d'accident
 - Devoir d'alerte, droit de retrait

6. Évaluation finale
 - Passage d'un QCM national PASI BTP®
 - Validation des acquis et délivrance du certificat par le partenaire habilité PASI BTP®

Moyens pédagogiques
Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation sur les thématiques abordées.

Modalités d'évaluation
• Passage d'un QCM national PASI BTP
• Validation des acquis et délivrance du certificat par le partenaire habilité PASI BTP

Documents délivrés
Certificat de réalisation, attestation de réussite si applicable

Accès à la formation
Entretien préalable réalisé afin de définir les modalités d'accès.

Délai d'accès
Entre 48h et 72h à compter de la prise de contact selon les places disponibles.

Calendrier
Disponible sur notre site www.certalis.com

Tarifs
Voir devis

Handicap - Accès aux PSH
Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Contact

contact@certalis.com
01 87 66 99 83